



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s - C.E.A.



Encore une agression!

Ce mercredi 1er juillet 2026, une nouvelle agression a été commise sur un collègue dans notre établissement. Alors qu'il assurait simplement sa mission de service public, un de nos collègues a été violemment pris à partie par une personne détenue. Cette dernière, mécontente de devoir patienter pour être reçue par le chef de bâtiment, a tenté à plusieurs reprises de lui asséner des coups de poing.

Grâce au professionnalisme et au sang-froid de notre collègue, l'agresseur a pu être maîtrisé malgré une forte résistance, jusqu'à l'arrivée des renforts.

Notre collègue a été conduit à l'hôpital. Si ses blessures physiques se limitent à des lésions aux avant-bras et au cou, le choc psychologique, lui, est bien réel.

Le SPS-CEA adresse tout son soutien à notre collègue et lui souhaite un prompt rétablissement. Le SPS-CEA tient à saluer la réactivité de l'ensemble des personnels intervenus, qui ont permis de maîtriser rapidement cette situation. Le SPS-CEA tient également à saluer le personnel de direction qui s'est rendu sur les lieux prenant enfin en compte l'importance d'une agression.

Nous prenons acte du placement immédiat de l'agresseur au quartier disciplinaire. Désormais, nous attendons une décision ferme de la part du président de la commission de discipline, à la hauteur de la gravité des faits. Nous espérons également une réponse pénale exemplaire, afin que l'auteur de cette agression réponde pleinement de ses actes.

Les agressions contre les personnels pénitentiaires ne peuvent plus être considérées comme de simples incidents du quotidien. A force de se multiplier, elles finissent par être perçues comme une fatalité. Pour le SPS-CEA, cette banalisation est inacceptable. Nous continuerons à dénoncer chaque agression avec la plus grande fermeté, car aucun agent ne doit s'habituer à risquer son intégrité physique en exerçant simplement son métier. Les violences se multiplient dans un contexte toujours plus tendu: des effectifs durablement contraints, une population pénale de plus en plus jeune, plus vindicative et plus difficile à gérer, ainsi qu'une pression quotidienne grandissante sur les personnels. Face à cette réalité, il est indispensable que chaque agression fasse l'objet d'une réponse rapide, ferme et dissuasive.

Le Bureau local, 02/07/26